

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## Correspondance

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 45 (1904), p. 110-111

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1904\\_\\_45\\_\\_110\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45__110_0)

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV.  
CORRESPONDANCE.

---

LA NATALITÉ LÉGITIME A PARIS.

*Paris, 19 février 1904.*

MON CHER SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

J'ai lu avec le plus vif intérêt le beau travail de notre collègue M. L. March sur les *Familles parisiennes*, mais ce qui a le plus particulièrement attiré mon attention, c'est le tableau n° 6 (page 29 [1]) concernant la natalité légitime suivant l'âge de la mère. L'idée m'est venue de faire la même recherche pour l'année 1896 seulement. J'ai consulté en conséquence l'Annuaire de la ville de Paris et j'ai eu la chance de trouver les matériaux dont j'avais besoin, dans les pages 165 et 778 de cet ouvrage.

Il est tout naturel de penser que sur le fond du sujet je serai absolument d'accord avec l'auteur du travail dont il s'agit et je m'arrêterais là si mon étude ne m'avait suggéré quelques notions complémentaires qu'il me paraît utile de communiquer aux lecteurs de notre Journal.

Sans autres commentaires, voici mon premier tableau :

**Natalité légitime, suivant l'âge des mères.**

Age de la mère.	Naissances légitimes vivantes.			Nombre des femmes mariées.	Enfants pour 100 femmes mariées.
	Garçons.	Filles.	Total.		
15 à 20 ans . . . .	623	539	1 162	4 233	27,5
20 à 25 — . . . .	5 502	5 737	11 239	43 382	25,9
25 à 30 — . . . .	6 848	6 579	13 427	78 648	17,1
30 à 35 — . . . .	4 766	4 252	9 018	87 369	10,3
35 à 40 — . . . .	2 294	2 171	4 465	80 034	5,1
40 à 45 — . . . .	632	620	1 252	61 200	2,0
45 ans et au-dessus .	44	35	79	147 525	0,05
	20 709	19 933	40 642	505 391	8,0
Age inconnu . . . .	45	29	74	710	10,4
	20 754	19 962	40 716	506 101	8,0

(1) Voir numéro de janvier du Journal. Dans le tableau auquel il est fait ici allusion, on a rapporté au nombre des femmes mariées recensées en 1896 le nombre des naissances légitimes survenues en 1898.

*(N. de la R.)*

Je n'insisterai pas sur ces rapports : ils parlent d'eux-mêmes. Disons seulement que le document parisien indique 2 enfants nés de femmes de moins de 15 ans. Je les ai placés aux âges inconnus. J'ajoute que c'est avec raison que dans les nombreux articles que j'ai consacrés à la fécondité des populations j'ai, avec beaucoup d'autres, donné pour limite extrême à cette fécondité l'âge de 45 ans. Dans le cas qui nous occupe, la fécondité des femmes mariées de 15 à 45 ans se trouve être de 9 p. 100.

Dans le tableau qui précède, il n'est question que des naissances vivantes. Ayons égard maintenant aux mort-nés. Ce sera le sujet d'un nouveau tableau :

**Mortinatalité suivant l'âge des mères.**

Age de la mère	Mort-nés légitimes			Mort-nés pour 100 femmes mariées	Fécondité totale pour 100.
	Garçons.	Filles	Total.		
15 à 20 ans . . . . .	72	56	128	3,02	30,5
20 à 25 — . . . . .	485	386	871	2,01	27,9
25 à 30 — . . . . .	611	458	1 099	1,40	18,5
30 à 35 — . . . . .	537	364	901	1,03	11,3
35 à 40 — . . . . .	347	229	576	0,72	5,8
40 à 45 — . . . . .	88	63	151	0,24	2,2
45 ans et au-dessus . . . . .	7	8	15	0,03	0,2
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 177	1 564	3 741	0,74	8,7
Age inconnu . . . . .	4	10	14	2,11	12,5
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 181	1 574	3 755	0,74	8,7

En ajoutant les mort-nés aux enfants vivants, on établit la dernière colonne qui indique la marche de la fécondité totale des femmes mariées des divers âges.

Pour les femmes de 15 à 45 ans, cette fécondité est de 9,2 p. 100.

Si l'adjonction des mort-nés ne fait qu'accroître la fécondité sans altérer l'influence de l'âge, il y a lieu de rechercher si cette influence ne modifie pas leur proportion.

C'est ce qu'un dernier tableau va nous permettre de découvrir :

**Mort-nés pour 100 naissances totales.**

Age de la mère.	Naissances.			Mort-nés pour 100 naissances totales.
	Enfants vivants.	Mort-nés	Total.	
15 à 20 ans . . . . .	1 162	128	1 290	9,92
20 à 25 — . . . . .	11 239	871	12 110	7,19
25 à 30 — . . . . .	13 427	1 099	14 526	7,57
30 à 35 — . . . . .	9 018	901	9 919	9,08
35 à 40 — . . . . .	4 465	576	5 041	11,43
40 à 45 — . . . . .	1 252	151	1 403	10,76
45 ans et au-dessus . . . . .	79	15	94	15,96
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	40 642	3 741	44 383	8,43
Age inconnu . . . . .	74	14	88	15,71
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	40 716	3 755	44 471	8,45

Les rapports de la dernière colonne sont significatifs : ils prouvent que les accouchements mortels, déjà fréquents chez les femmes de moins de 20 ans, augmentent considérablement après la 30<sup>e</sup> et surtout la 35<sup>e</sup> année. Seules, les femmes de 20 à 30 ans offrent une certaine résistance. Ce sont relativement les favorisées du mariage.

Recevez, etc.

T. LOUA,  
*Secrétaire général honoraire.*